

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 151/2022

A la société Général Investment SERVICES Sarl (GIS)

Après avoir reçu le contrat du marché n° AOI/S/007/PM/CGIG/2019, conclu avec la Cellule de Gestion des Immeubles du Gouvernement, pour un montant total hors taxe de francs congolais cinquante-huit millions septante-un mille six cent quatre-vingt-huit, soixante-huit centimes (CDF 58 071 688,68) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 12/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général